

<b>Numéro dans le SI local :</b>	1606
<b>Référence GESUP :</b>	
<b>Corps :</b>	Professeur des universités
<b>Article :</b>	46-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	70-Sciences de l'éducation
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Interventions sociales auprès des jeunes et des familles
<b>Job profile :</b>	UFR Sciences Psychologiques et Sciences de l'éducation / CREF EA 1589 / Université Paris Ouest Nanterre La Defense • France This position is open to candidates with a solid background in social support and family education.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Educational sciences Education Educational sciences
<b>Implantation du poste :</b>	0921204J - UNIVERSITE PARIS 10 (NANTERRE)
<b>Localisation :</b>	NANTERRE
<b>Code postal de la localisation :</b>	
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Depot du dossier sur support électronique via l'application SOLEIL 0 - ADRESSE MAIL OBLIGATOIRE
<b>Contact administratif :</b>	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>N° de téléphone :</b>	SERVICE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
<b>N° de Fax :</b>	01 40 97 79 87 01 40 97 74 20
<b>Email :</b>	Pas de fax soleil-ec@u-paris10.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2017
<b>Mots-clés :</b>	éducation familiale ; jeunesse ; science de l'éducation ; éducation ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR Sciences Psychologiques et Sciences de l'éducation
<b>Référence UFR :</b>	UFR SPSE
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA1589 (199213518H) - CENTRE DE RECHERCHE EDUCATION ET FORMATION
<b>Dossier Papier</b>	NON
<b>Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)</b>	NON
<b>Dossier transmis par courrier électronique</b>	NON e-mail gestionnaire
<b>Application spécifique</b>	OUI URL application <a href="https://soleil.u-paris10.fr">https://soleil.u-paris10.fr</a>

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

<b>Université Paris Ouest – Nanterre la Défense</b>	<b>Poste n° :1606</b>
<b>Corps :</b>	Professeur des universités
<b>Section :</b>	70 – Sciences de l’Education
<b>Profil :</b> <b><u>(100 caractères maximum)</u></b> <i>Cette rubrique doit décrire le profil en quelques mots. Pour une description plus détaillée, utiliser les rubriques « Enseignement / profil détaillé » et « Recherche / profil détaillé ».</i>	<b>Interventions sociales auprès des jeunes et des familles</b>
<b>Job profile :</b> <b><u>(en anglais, 300 caractères max)</u></b> <i>Rubrique obligatoire</i>	UFR Sciences Psychologiques et Sciences de l’éducation / CREF EA 1589 / Université Paris Ouest Nanterre La Défense – France  This position is open to candidates with a solid background in social support and family education.
<b>Research fields :</b> <b><u>(cf. nomenclature)</u></b> <i>Rubrique obligatoire</i>	Education, social support, family education
<b>Mots-clés :</b> <b><u>(cf. nomenclature, 5 mots-clés maximum)</u></b>	Interventions sociales, politiques sociales, éducation familiale, familles, enfants/adolescent-es/jeunes

<b>Enseignement</b>	
<b>Composante :</b> <b><u>(40 caractères maximum)</u></b>	UFR Sciences psychologiques et Sciences de l’éducation, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 200 avenue de la République, 92 001 Nanterre cedex
<b>Référence composante :</b> <b><u>(40 caractères maximum)</u></b>	UFR SPSE - Sciences psychologiques et Sciences de l’éducation SPSE
<b>Profil détaillé :</b>	Le ou la professeur-e recruté-e s’engagera activement dans les activités et les <b>responsabilités pédagogiques</b> au sein du département des Sciences de l’Education de l’université Paris Nanterre.  Il/elle devra assurer des cours dans la licence (L1/L2 (en cours de création), L3) et dans le master Sciences de l’Education (tout particulièrement, dans le parcours EFISE en M1/M2). Il pourra participer aux

	<p>conventionnements avec les écoles de travail social et intervenir dans le master Erasmus Mundus ADVANCES.</p> <p>Il/elle s'impliquera aussi dans la formation doctorale (CREF EA 1589) et dirigera des thèses en lien avec les thématiques de recherches développées au sein de la sous-équipe Education familiale et Interventions sociales auprès des familles.</p> <p>La personne recrutée devra notamment posséder une expertise dans le champ de formation des interventions sociales auprès des jeunes et des familles et posséder une solide formation en méthodologie de recherche...</p>
<b>Département d'enseignement :</b>	Département des Sciences de l'Education
<b>Equipe pédagogique :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ♣ Licence : <a href="http://dep-sc-educ.u-paris10.fr/licence-3-presentiel-et-mixte/">http://dep-sc-educ.u-paris10.fr/licence-3-presentiel-et-mixte/</a></li> <li>• ♣ Master Sciences de l'Education, parcours EFISE : <a href="http://dep-sc-educ.u-paris10.fr/master-education-familiale-et-intervention-socio-educative-en-europe/">http://dep-sc-educ.u-paris10.fr/master-education-familiale-et-intervention-socio-educative-en-europe/</a></li> <li>• ♣ Master Erasmus Mundus ADVANCES : <a href="http://socialworkadvances.org/">http://socialworkadvances.org/</a></li> </ul>
<b>Directeur de département :</b>	<p>Christophe Jeunesse</p> <p><a href="mailto:cjeunesse@numericable.fr">cjeunesse@numericable.fr</a></p>
<b>URL du département :</b>	<a href="https://www.u-paris10.fr/l-universite/departement-de-sciences-de-l-education-252127.kjsp">https://www.u-paris10.fr/l-universite/departement-de-sciences-de-l-education-252127.kjsp</a>

<b>Recherche</b>	
<b>Laboratoire :</b>	Centre de Recherches Education et Formation (CREF, EA 1589)
<b>Profil détaillé :</b>	<p><b>Interventions sociales auprès des jeunes et des familles</b></p> <p>La personne recrutée devra inscrire ses recherches (dans une approche psychologique ou sociologique ou anthropologique...) dans le <b>champ international</b></p>

	<p>de recherche développé au sein de la sous-équipe <b>Education familiale et Interventions sociales auprès des familles (EFIS)</b>. Elle s'investira également dans les activités transversales du <b>Centre de Recherches Education et Formation (CREF EA 1589, Université Paris Nanterre)</b>.</p> <p>Plus particulièrement, elle développera et impulsera des travaux sur <b>les interventions sociales auprès des jeunes</b> (enfants, adolescent-es, jeunes) <b>et des familles</b>. Elle le fera en collaboration avec notamment, les chercheurs de la sous-équipe EFIS travaillant sur deux axes principaux (<b>interventions socioéducatives auprès des familles et processus éducatifs intrafamiliaux</b>) dans différents champs (protection de l'enfance, petite enfance, école ...). Cette personne devra s'impliquer dans les <b>relations avec les champs professionnels et le travail de recherche avec les professionnels concernés</b>.</p>
<b>Directrice de labo :</b>	Geneviève Bergonnier-Dupuy <a href="mailto:genevieve.bergonnier-dupuy@u-paris10.fr">genevieve.bergonnier-dupuy@u-paris10.fr</a>
<b>URL du labo :</b>	<a href="http://cref.u-paris10.fr/">http://cref.u-paris10.fr/</a>
<b>Descriptif du labo :</b>	<p>Le CREF est une unité de recherche habilitée (EA 1589) de l'université Paris Nanterre (70ème section / Sciences de l'Éducation). Les recherches développées portent sur des champs de pratiques contemporains d'éducation, de formation et d'intervention : familles, institutions socio-éducatives, école, ville, formation d'adultes.</p> <p>La formation doctorale est incluse dans l'école doctorale Connaissance, Langage, Modélisation (ED 139).</p>

<b>Description des activités complémentaires</b>	
--	--

<b>Moyens</b>	
<b>Moyens matériels :</b>	
<b>Moyens humains :</b>	
<b>Moyens financiers :</b>	

<b>Autres moyens :</b>	

<b>Autres informations</b>	
<b>Compétences particulières requises :</b>	

<b>Audition des candidats</b>	
<b>L'audition inclus une mise en situation professionnelle</b>	Non
<b>Le cas échéant, description des modalités de mise en situation</b>	

# DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

## ATTENTION

Le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuant exclusivement sur support électronique, il est obligatoire de renseigner une adresse mail au moment de la création de votre compte sur GALAXIE.

Par ailleurs, les fournisseurs d'adresses mail WANADOO, ORANGE et NOOS peuvent rejeter les messages émis d'une adresse [@u-paris10.fr](mailto:@u-paris10.fr)

Dans la mesure du possible, les candidats doivent donc indiquer une adresse mail hébergée chez un autre fournisseur.

Si vous avez déjà créé votre compte GALAXIE, vous avez la possibilité de vous rendre dans la rubrique « Profil », puis « Identité », et de cliquer sur « Modifier » pour renseigner ou modifier votre adresse mail.

### 1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

**Les documents administratifs en langue étrangère doivent être accompagnés de leur traduction en français.**

<b>POUR TOUS LES CANDIDATS</b>	Déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, datée et signée
	Copie d'une pièce d'identité avec photographie
	Curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités, et précisant ceux qui sont joints au dossier
	Un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles, et réalisations mentionnés dans le curriculum vitae
	Copie du rapport de soutenance du diplôme détenu, le cas échéant
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU CONCOURS</b>	- Pièce attestant de la possession de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) ou du doctorat d'état ; - <b>ou</b> dispense de l'HDR accordée par le CNU.
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DE LA MUTATION</b>	- Attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de PR et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis au moins 3 ans à la date de clôture des inscriptions ( <i>soit, pour la session synchronisée 2017, le 30 mars 2017</i> ) ; - <b>ou</b> , si le candidat ne peut justifier de 3 ans d'ancienneté, accord de son chef d'établissement d'affectation donné après avis favorable du conseil académique en formation restreinte ainsi que, le cas échéant, du directeur de l'institut ou de l'école.
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU DETACHEMENT</b>	- Attestation délivrée par l'administration, l'organisme ou l'établissement public dont relève le candidat, permettant d'établir : ° Son appartenance à l'une des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux PR pour la désignation des membres du CNU ;</li><li>- Fonctionnaires appartenant à un grade ou nommés dans un emploi dont l'indice terminal est supérieur à l'indice terminal des PR de 2<sup>ème</sup> classe ;</li><li>- Magistrats de l'ordre judiciaire appartenant au 1<sup>er</sup> grade, ou placés hors hiérarchie ;</li><li>- Agents relevant d'une administration, organisme ou établissement public d'un Etat membre de la CE ou d'un Etat partie à l'accord sur l'EEE, et occupant un emploi d'un niveau équivalent à celui de PR.</li></ul> ° Et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis au moins 3 ans à la date de clôture des inscriptions ( <i>soit, pour la session synchronisée 2017, le 30 mars 2017</i> ). - Document attestant de l'indice terminal du corps ou cadre d'emploi auquel appartient le candidat.
	- Tout document justifiant de l'exercice d'une fonction d'enseignant-chercheur d'un

<b>CANDIDATURES PAR LA VOIE DU RECRUTEMENT ETRANGER</b>	niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France (attestation employeur, contrat de travail, rapport d'activité...); - copie de l'habilitation à diriger des recherches, ou copie des diplômes, qualifications ou titres de niveau équivalent à une habilitation à diriger des recherches.
---	---

**Pour les fonctionnaires candidats par la voie de la mutation ou du détachement faisant valoir une situation de séparation de conjoints ou de handicap :**

**ATTENTION :** pour faire valoir l'une de ces situations, vous devez impérativement le signaler au moment de la création de votre inscription sur GALAXIE. Pour cela, lorsque vous indiquez les conditions remplies pour concourir au poste, vous devez également cocher l'une des cases suivantes :

*Demande de mutation ou de détachement exprimée au titre du rapprochement de conjoints. Pièces justificatives requises.*

*Candidat 'Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi' mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap). Pièces justificatives requises.*

Ces situations s'apprécient à la date de clôture des inscriptions (*soit, pour la session synchronisée 2017, le 30 mars 2017*).

**La situation de séparation de conjoints s'apprécie au regard de critères cumulatifs :**

- Les fonctionnaires séparés, pour des raisons professionnelles, de leur conjoint ou de leur partenaire de PACS. Dans ce dernier cas, ils doivent justifier se soumettre à l'obligation d'imposition commune ;
- A titre indicatif, le ministère de l'enseignement supérieur considère que la distance lieu de travail du conjoint – lieu de travail de l'enseignant-chercheur est supérieure ou égale à 250 kilomètres (trajet aller). Pour le conjoint qui n'exerce pas d'activité professionnelle, le rapprochement portera sur sa résidence privée, sous réserve qu'elle soit compatible avec son précédent lieu de travail et qu'il soit inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi.

Pièces à fournir :

- Pour les personnes mariées : une copie du livret de famille ;
- Pour les partenaires de PACS :
  - une attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un Pacte Civil de Solidarité, une preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le Code des impôts (le dernier avis d'imposition sur le revenu ou une attestation de dépôt de déclaration fiscale commune pour les revenus 2016) ;
  - et, le cas échéant de l'acte de naissance ou du certificat de grossesse ;
- Pour les concubins :
  - une copie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou une copie du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;
- Pour les personnes mariées, les partenaires de PACS et les concubins :
  - Attestation récente (moins de 3 mois) de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin. Pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAFF ;
  - **Pour les conjoints n'exerçant pas d'activité professionnelle :**
    - Justificatif récent (moins de 3 mois) de domicile (facture EDF, quittance de loyer, etc.) ;
    - Attestation de demandeur d'emploi édité par Pôle emploi, le cas échéant ;
    - Attestation du dernier employeur, le cas échéant ;

## **Sont considérés en situation de handicap :**

Les fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail :

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie ;
- 2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins également à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime générale de sécurité sociale ou tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux-tiers la capacité de travail ou de gain ;
- 4° Les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension d'invalidité ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité pour les sapeurs-pompiers volontaires ;
- 10° Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la commission des droits et de l'autonomie, dès lors qu'elle constate un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80% ou lorsque la personne a été classée en 3° catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Fournir tout document justifiant de l'appartenance à l'une de ces situations, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation ou du détachement.

## **2. MODALITÉS DE DÉPÔT DES PIÈCES**

=> **Le dépôt des documents s'effectue exclusivement sur support électronique, via l'application SOLEIL :**

<https://soleil.u-paris10.fr/>

Après validation de sa candidature sur GALAXIE, chaque candidat reçoit automatiquement, **sous 24 heures**, un mail lui communiquant le mot de passe qui va lui permettre de se connecter sur SOLEIL. L'identifiant est le même que sur GALAXIE.

**Attention :** les personnes ayant déjà candidaté à un poste de l'Université Paris Ouest via SOLEIL les sessions précédentes ne reçoivent pas ce message. Leur mot de passe SOLEIL reste le même.

=> **L'ensemble des documents doit être déposé sur SOLEIL AU PLUS TARD LE 31 MARS 2017**

Tout document déposé par une autre voie que l'application SOLEIL sera irrecevable.

Tout document déposé au-delà du 31 mars 2017 sera irrecevable.

Tout dossier incomplet au-delà du 31 mars 2017 sera irrecevable.

**NB :** Les candidats retenus pour une audition adresseront directement au comité de sélection les travaux mentionnés dans le curriculum vitae, selon les modalités qui leur seront indiquées par le comité. Ces documents ne seront pas déposés sur SOLEIL.

=> **Les formats de document autorisés sont les suivants :**

- Microsoft Word (format .doc)
- Microsoft Excel (format .xls)
- Open Office (formats .odt ou .ods)
- Adobe (format .pdf)
- ZIP (.zip)

=> **La taille de chaque pièce est limitée à 5 Mo.**

**Afin d'éviter toute surcharge du serveur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre la date limite pour procéder au dépôt de leur dossier sur SOLEIL**